

ASMAE – ASSOCIATION SŒUR EMMANUELLE

6 rue Juliette Dodu

75010 - PARIS

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2018

SOMMAIRE

	Pages
- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1 - 4
- COMPTES ANNUELS ET ANNEXE	5 - 37
- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	38

RAPPORT GENERAL

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN
Erwan NEXON
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASMAE – SŒUR EMMANUELLE
6 Rue Juliette Dodu
75010 PARIS

Claude PIAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-I du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Cloud, le 16 mai 2019

Le Commissaire aux comptes
SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES
Représentée par Stéphane MEJEAN

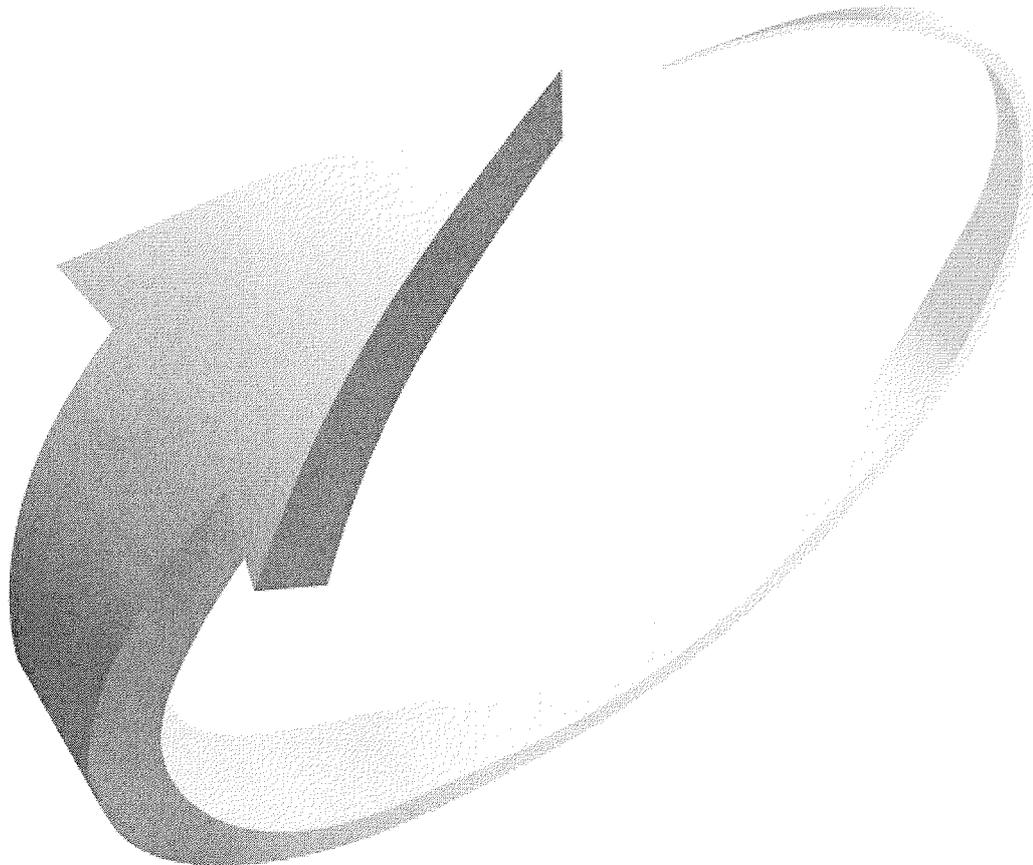


COMPTES ANNUELS

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

6 RUE JULIETTE DODU
75010 PARIS-10

Comptes Annuels au : 31 décembre 2018



Action Association - Olivier PARIS - Société d'Expertise Comptable et de Conseils

80, rue Taitbout - 75009 PARIS -- Tél. : 01 44 93 25 25 -- Fax : 01 44 93 25 26

8 Rue Georges Claude - 77100 MEAUX -- Tél. : 01 60 24 44 80

www.actionassociation.fr - Société inscrite au tableau de l'Ordre de Paris - N° TVA FR 13384904504
S.A.S au capital : 100 000 € - SIRET 384 904 504 00063 - APE 6920 Z - RCS PARIS B 384 904 504

SOMMAIRE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPTES ANNUELS	3
Compte rendu ESMS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de Résultat	7
ANNEXE	10
Règles et méthodes comptables	10
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Actif circulant - Créances	16
Comptes régularisation Actif	17
Tab suivi des fonds dédiés	18
Etat des échéances des dettes	19
Cptes de régularisation Passif	20
Ventilation du résultat par établissement	21
Détail des contributions volontaires en nature	22
COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES	23
Compte emploi des ressources	24
Annexe compte emploi des ressources	25

COMPTES ANNUELS

COMPTE RENDU ESMS

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dans le cadre de la mission d'assistance à l'élaboration des comptes annuels arrêtés par l'association :

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

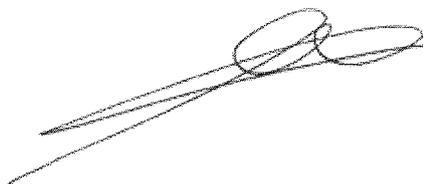
A la date de nos travaux, qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

Total ressources :	5 542 117 €
Résultat net comptable :	-1 452 764 €
Résultat de gestion :	-1 434 055 €
Résultat financier :	-52 871 €

Fait à Paris
Le 15/05/2019

Patrice COUSIN
Expert comptable



BILAN ACTIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	300 157	251 825	48 332	62 658
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	108 143	2 415	105 728	
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	839 006	574 829	264 177	256 051
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	421 484		421 484	170 000
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	48 861		48 861	45 618
TOTAL (I)	1 717 651	829 069	888 582	534 327
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	11 309	4 000	7 309	448 161
Autres	446 310		446 310	559 384
Valeurs mobilières de placement	4 339 600		4 339 600	5 077 936
Disponibilités	1 136 570		1 136 570	1 614 217
Charges constatées d'avance (3)	81 656		81 656	45 053
TOTAL (III)	6 015 446	4 000	6 011 446	7 744 751
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 733 097	833 069	6 900 028	8 279 078

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 553 197	1 553 197
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 369 876	5 369 876
Report à nouveau	-560 195	-141 090
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-1 452 764	-429 781
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	143 320	169 996
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	32 180	20 180
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	5 085 615	6 542 378
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	12 500	25 000
Provisions pour charges	5 396	5 396
TOTAL (III)	17 896	30 396
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	429 872	340 225
Sur autres ressources	608	100 608
TOTAL (IV)	430 479	440 832
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1	41 172
Emprunts et dettes financières divers (3)	1 829	1 541
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	612 656	552 766
Dettes fiscales et sociales	689 947	546 403
Redevables créditeurs		5 853
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 630	1 050
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	58 975	116 686
TOTAL (V)	1 366 039	1 265 472
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 900 028	8 279 078

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

1 366 039

1

1 265 472

4 842

COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ASMAE-Cumul établissements

ETATS FINANCIERS DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

COMPTE DE RESULTAT

	REALISE 31/12/2018 (euros)	REALISE 31/12/2017 (euros)
PRODUITS		
VENTES DE LIVRES ET DIVERS	0	0
SUBVENTIONS :	2 243 331	2 443 761
<i>dédiée</i>		
<i>origine publique</i>		
- Etranger	459 200	511 701
- Divers cité	0	0
- Centre Bobigny	1 596 347	1 676 647
<i>origine privée</i>		
- Etranger	165 708	200 050
- Divers cité	0	0
- Centre Bobigny	0	0
<i>origine privée non dédiée</i>	22 076	55 364
COLLECTES :	2 079 338	1 839 374
- Adhésions	1 800	4 330
<i>dédiée</i>		
- Etranger	294 640	333 784
- Centre Bobigny	0	0
- Divers cité	0	0
<i>non dédiée</i>	1 782 898	1 501 261
DONS ET LEGS RECUS :	1 090 984	1 411 709
AUTRES PRODUITS	110 097	134 905
- Centre Bobigny	94 501	102 660
- Autres produits	15 596	32 245
TRANSFERT DE CHARGES	18 367	26 992
TOTAL I	5 542 117	5 856 742
CHARGES		
SUBV. PARTENAIRES, PARRAINAGE ET FRAIS LOCAUX	642 960	627 561
ACHATS LIVRES ET DIVERS, VAR.DE STOCKS	0	5 903
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	2 410 142	2 067 855
IMPOTS ET TAXES	213 963	185 230
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 683 048	2 310 755
CHARGES SOCIALES	994 760	900 364
DOT. AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	115 383	111 388
AUTRES CHARGES	27 740	17 859
QUOTE PART FRAIS BOBIGNY	0	0
TOTAL II	7 087 996	6 226 916
I. RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (I- II)	-1 545 879	-370 174

COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

REPRISE PROV. DEPRECIATION DE VMP	0	0
REVENUS DE PLACEMENTS	13 110	27 212
GAIN DE CHANGE	8 391	5 630
PRODUITS SUR CESSIONS DE VMP	96 658	0
TOTAL III	118 159	32 842
DOTATION POUR DEPRECIATION	0	0
INTERETS & CHARGES ASSIMILEES	0	0
DIFFERENCE NEGATIVE DE CHANGE	21 405	22 528
CHARGES S/CESSION VMP	17 405	0
TOTAL IV	38 810	22 528
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	79 349	10 314
3. RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	-1 466 530	-359 860
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Dons & Legs exceptionnels	0	0
- Produits exceptionnels	36 797	20 860
- Produits cession éléments actif	0	5 574
- Reprises sur amor. Et provisions	0	4 820
TOTAL V	36 797	31 254
CHARGES EXCEPTIONNELLES	30 540	614
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMO. CEDEES	779	0
TOTAL VI	31 319	614
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 478	30 640
IMPOTS s/opérations financières	2 065	1 412
5. SOLDE INTERMEDIAIRE	-1 463 117	-330 632
REPRISE S/FONDS DEDIES	405 248	205 999
- Etranger	279 105	88 725
- Divers cité	0	0
- Centre Bobigny	126 143	117 274
ENGAGEMENTS A REALISER S/FONDS DEDIES	394 895	305 148
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	6 102 321	6 126 837
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	7 555 085	6 556 618
RESULTAT	-1 452 764	-429 781



ANNEXE

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 6 900 028.10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -1 452 763.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Compte tenu du résultat déficitaire de l'exercice, des mesures immédiates doivent être prises et seront suivies par l'établissement d'une situation établie au 30 juin 2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés suivant les dispositions résultant du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 05 juin 2014 et suivant les normes particulières définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencements et aménagements	10 ans
- Matériel de bureau	1 et 3 ans
- Mobilier	4,5 et 10 ans
- Matériel missions	1 et 2 ans

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

A la date de notification des subventions de fonctionnement, le produit d'exploitation est constaté pour le montant total de la subvention. A la clôture, dès lors que la subvention finance un projet débutant l'exercice suivant, un produit constaté d'avance est constaté à hauteur du montant de la subvention.

Si le projet est rattaché au même exercice que la subvention, des fonds dédiés sont comptabilisés à la clôture si les dépenses engagées sont inférieures au montant subventionné.

FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements sous la rubrique "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux Comptes au titre de sa mission légale s'élèvent à 19 260 €.

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leur avantage en nature représentent au 31 décembre 2018 :

- Rémunérations : 176 731 euros
- Avantages en nature : 0 euro

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Conformément à l'article 123-13 du Code de Commerce, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en matière d'engagement de retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 48 243 € le 31 décembre 2018 charges comprises.

Le calcul de cet engagement est basé sur les hypothèses suivantes :

- Convention collective : Aucune / CCN 66
- Méthode de calcul : Rétrospective prorata temporis
- Table de mortalité : TV 88/90
- Initiative du départ : volontaire à 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1% cadres, 10% dégressif non cadres
- Taux dévolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 1.60 %

LISTE DE FILIALES ET PARTICIPATIONS

Esis:

Pourcentage de participation : 13.70 %
Capitaux propres 31/12/17 : 3 112 464 €
Résultat au 31/12/17 : 137 846 €

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET PRESTATIONS EN NATURE

Il a été procédé à l'évaluation des actions bénévoles pour l'année 2018.
Ces contributions sont comptabilisées.

LEGS ET SUCCESSIONS

L'encours de legs à recevoir s'élève à 2 050 007 €.

COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte emploi des ressources inséré dans l'annexe est établi selon les modalités du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	298 429		1 728
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			108 143
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	383 410		44 989
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	112 597		24 956
		Matériel de bureau & mobilier informatique	238 503		35 873
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	734 510		213 961
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		170 000		251 484
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		45 618		3 244
		TOTAL	215 618		254 728
TOTAL GENERAL			1 248 557		470 417

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			300 157	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre			108 143	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			428 399	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			137 554	
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 322	273 053	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 322	947 149	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				421 484	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				48 861	
		TOTAL			470 345	
TOTAL GENERAL				1 322	1 717 651	

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	235 770	16 055		251 825
Terrains					
Constructions			2 415		2 415
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		248 034	39 038		287 072
Matériel de transport		56 085	21 486		77 571
Mat. bureau et informatiq., mob.		174 340	36 389	543	210 186
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	478 459	99 328	543	577 244
	TOTAL GENERAL	714 230	115 383	543	829 069

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	20 180	12 000		32 180
	TOTAL	20 180	12 000		32 180
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	30 396		12 500	17 896	
	TOTAL	30 396		12 500	17 896
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients			4 000	4 000	
Autres provisions pour dépréciation					
	TOTAL		4 000		4 000
	TOTAL GÉNÉRAL	50 576	16 000	12 500	54 076
Dont provisions pour pertes à terminaison					
- d'exploitation		4 000	12 500		
Dont dotations & reprises					
- financières					
- exceptionnelles		12 000			
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	48 861		48 861
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	11 309	11 309	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	7 414	7 414	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	25 902	25 902	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	3 485	3 485	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	409 510	409 510		
Charges constatées d'avance	81 656	81 656		
TOTAUX		588 137	539 276	48 861
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

81 656

Financières

Exceptionnelles

TOTAL

81 656

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Créances rattachées à des participations

Autres immobilisations financières

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

Disponibilités

1 218

411 371

TOTAL

412 589

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Plan espoir Banlieue			110 237	110 237	110 237	154 380	154 380
RATP			1 486	1 486	507		979
AFD Burkina			34 237	34 237	34 237	13 315	13 315
UE Madagascar			90 184	90 184	90 184	105 535	105 535
UE Egypte			48 508	48 508	48 508	68 526	68 526
Projet Pilote			55 573	55 573	21 575		33 998
Liban			30 452			30 452	30 452
Philippines			22 687			22 687	22 687
	TOTAL		393 364	340 225	305 248	394 895	429 872

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
	Sous - Total						
Legs et donations							
Donation appui 2015-2017			100 000	100 000	100 000		
Don Bobigny			608	608			608
	Sous - Total		100 608	100 608	100 000		608
	TOTAL		100 608	100 608	100 000		608

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1	1		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 829	1 829		
Fournisseurs & comptes rattachés	612 656	612 656		
Personnel & comptes rattachés	186 939	186 939		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	450 630	450 630		
Etat & Impôts sur les bénéfices	2 065	2 065		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	50 313	50 313		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	2 630	2 630		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	58 975	58 975		
TOTAUX	1 366 039	1 366 039		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	58 975
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	58 975

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	244 734
Dettes fiscales et sociales	281 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	526 668

VENTILATION DU RÉSULTAT PAR ÉTABLISSEMENT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DETAIL DE LA VENTILATION DU RESULTAT 2018 DE L'ASSOCIATION (en Euros)

ETABLISSEMENT	Résultat Comptable	Reprise (1) Année N-2	Résultat Gestion	Résultat Financier	Résultat Association
Siège	-1 316 033		-1 316 033		-1 316 033
Centre Maternel	-74 429	18 708	-55 721	-52 871	-2 850
Crèche	-62 301		-62 301		-62 301
Projet Pilote	-		-		-
TOTAL	-1 452 763	18 708	-1 434 055	-52 871	-1 381 184

(1) Reprise année n-2 des résultats des budgets sous gestion contrôlée

Conformément à l'instruction comptable M21 applicable au secteur sanitaire et social, les résultats de l'année N-2 des budgets dits "sous tutelle" sont inscrits aux comptes de Report à nouveau, qui sont subdivisés comme suit :

- Report à nouveau financeurs année impaire
- Report à nouveau financeurs année paire

Les comptes principaux de Report à nouveau enregistrant les résultats dégagés sur la gestion propre de l'Association.

DETERMINATION DES FONDS PROPRES DISPONIBLES

Fonds associatifs	Montant au 31/12/2018	Disponibles	Non disponibles
Fonds associatifs	937 799	937 799	
Dotation statutaire	589 670	589 670	
Réserve à affecter	4 742	4 742	
Projet associatif	0	0	
Réserves Siège	5 142 142	5 142 142	
Réserves Bobigny	222 992	222 992	
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	143 320	101 670	41 650
Subvention Investissement Bobigny	25 728	25 728	
Report à nouveau	-560 195	-560 195	
Résultat de l'exercice	-1 452 763	-1 381 184	-71 579
Provisions réglementées	32 180	32 180	
TOTAL	5 085 615	5 083 364	-29 929

Résultat sous contrôle des tiers financeurs :

ils seront repris par les financeurs au cours des années 2019 à 2020

DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CHARGES	Exercice 2018	Exercice 2017
860 - Secours en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		
862 - Prestations - Prestations en nature	1 110 000	167 774
864 - Personnel bénévole	222 267	404 490
TOTAL	1 332 267	572 264

RESSOURCES	Exercice 2018	Exercice 2017
870 - Bénévolat	222 267	404 490
871 - Prestations	1 110 000	167 774
875 - Dons en nature		
TOTAL	1 332 267	572 264

**COMPTE EMPLOI DES
RESSOURCES**

EMPLOIS	2018	%	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public, utilisées sur 2018	RESSOURCES	2018	%	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
1 - Missions sociales	4 859 665	68,6%	1 843 550	Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées sur 2014	3 168 522	55,7%	3 168 522
1.1 Projets à l'étranger	2 662 952			1 - Ressources collectées auprès du public			
- actions réalisées directement	1 477 553			1.1 Dons collectés	2 077 538	36,5%	2 077 538
- versements à des organismes partenaires	568 357			Dons manuels non affectés	1 782 898		1 782 898
- appui aux projets à l'étranger	627 042			Dons manuels affectés	294 640		294 640
				Dons affectés en France			
				Contributions aux chantiers de solidarité			
				Parrainages	148 471		148 471
				Manifestations vie associative	146 169		146 169
				Autres dons affectés à l'étranger			
1.2 Actions réalisées en France - actions réalisées directement	2 037 389			1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 090 984	19,2%	1 090 984
Centre d'accueil mère - enfant de Bobigny	1 742 523			Legs & autres libéralités non affectées	1 090 984		1 090 984
Les Petits Pas	24 270			Legs & autres libéralités affectées			
Divers Cité	217 946						
Appui aux projets France	52 651						
1.3 Sensibilisation du public	158 324						
2 - Frais de recherche de fonds	1 042 179	14,7%	621 225	2 - Autres fonds privés	187 784	3,3%	187 784
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	897 768			Affectés France	22 076		22 076
Frais d'appel et de traitement des dons	802 485			Affectés Etranger	165 708		165 708
Frais d'appel et de traitement des legs	92 058			Non affectés			
Frais relatifs aux autres formes d'appel à la générosité du public	3 226			3 - Subventions & autres concours publics	2 055 547	36,2%	2 055 547
				Affectés France	1 596 347		1 596 347
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	69 224			Affectés Etranger	459 200		459 200
				Non affectés			
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions & autres concours publics	75 187						
3 - Frais de fonctionnement	1 180 618	16,7%	703 747	4 - Autres produits	272 719	4,8%	272 719
Dépenses fonctionnement courant	1 123 597			Produits d'exploitation de Bobigny	100 368		100 368
Frais d'information et de communication	664 737			Produits autres activités			
Frais de gestion	458 860			Cotisations	1 800		1 800
Impôts et taxes				Autres produits de gestion	52 392		52 392
Autres dépenses	57 021			Produits financiers	118 159		118 159
Fondation				Produits exceptionnels			
Charges financières	54 591						
Charges exceptionnelles	2 430						
V - Par des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	7 082 452	158,2%	3 168 522	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	5 684 572	100%	5 684 572
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public	77 778			II - Reprises des provisions	12 500		12 500
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	394 895			III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	405 248		405 248
				Report des dons manuels antérieurs			
				Report des subventions non utilisées	405 248		405 248
IV - Excédent de ressources de l'exercice	394 895			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	1 457 764		1 457 764
				V - Insuffisance de ressources de l'exercice	7 555 085		7 555 085
TOTAL GENERAL	7 555 085			TOTAL GENERAL			3 168 522
VI - Total des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public							
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public							
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	3 168 522			VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			3 168 522
				Solde de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature	1 110 000			Dons en nature			
Prestations	222 267			Prestations en nature	1 110 000		1 110 000
Personnel bénévole	222 267			Personnel bénévole	222 267		222 267
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	1 332 267			TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	1 332 267		1 332 267

ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2018 PRECISIONS ET METHODOLOGIE

Le compte emplois ressources (CER) présenté dans le rapport annuel a été constitué à partir du compte de résultat approuvé par le commissaire au compte et voté par l'assemblée générale. Cette annexe précise les modalités de constitution du CER, basé sur l'avis n°2008-08 du 3 avril 2008 du conseil national de la comptabilité, relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Les tableaux ci-dessous détaillent les rubriques présentées dans le compte emplois ressources.

Ressources

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
Ressources collectées auprès du public		
Dons manuels non affectés (dons et legs reçus ; Collectes non dédiées)	Dons non comptabilisés dans les rubriques ci-dessous	
Dons manuels affectés (dons et legs reçus ; Collectes dédiées)	Sont considérés comme dons affectés, les dons qui, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, comportent une obligation pour l'organisation qui les reçoit, de les consacrer à une opération ou un objectif déterminés. Les dons peuvent être affectés notamment en France, ou au financement d'actions à l'international.	Les parrainages sont des dons manuels affectés.
Manifestations vie associative (Collectes dédiées)		Il s'agit des recettes suite aux manifestations réalisées localement par des bénévoles de l'association. 100 % des recettes de ces opérations sont affectées.
Legs et autres libéralités non affectées (dons et legs reçus)	Montants des legs encaissés au cours de l'exercice. Les libéralités, autorisées par la tutelle, mais non encaissées figurent hors bilan.	

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
Legs et autres libéralités affectés	Cf. dons affectés	
Fonds privés (subventions d'origine privée)	Subventions d'entreprises, de fondations, d'associations, qu'elles soient dédiées à une action, une zone géographique, ou non.	
Subventions et autres concours publics (subventions d'exploitation ; subventions dédiées d'origine publique)	Financements obtenus des organismes nationaux ou internationaux, tel que l'Union Européenne, l'État français (ministères, Conseil Régional / Général, des collectivités territoriales, établissements publics, sécurité sociale), Agences de développement (USAID, AFD, ...). Ces subvention peuvent être dédiées ou non.	En 2018, la totalité des subventions publiques ont été dédiées.
Autres produits d'exploitation (adhésions ; autres produits centre Bobigny)	Il s'agit de revenus propres de l'organisation tels que les cotisations.	Pour le siège, les cotisations uniquement. Pour Bobigny, les loyers versés par les résidentes ainsi que leur participation et celles des familles de Bobigny au fonctionnement de la crèche.
Produits relevant d'autres activités que les missions sociales (vente de livres et divers)	Il s'agit des produits correspondant aux activités mentionnées, en emploi, sous la rubrique « autres activités ». Cela peut être des formations, des ventes de livres par des organisations tierces dont une partie des profits revient à l'association, ...	En 2018, aucun produit relevant d'autres activités.
Autres produits de gestion	Revenus générés par des droits d'auteur, la location d'immeubles et des quotes-parts de l'établissement de Bobigny	
Produits financiers	Ensemble des intérêts perçus sur des placements financiers (actions, compte à termes, dividendes, ...)	En 2018, les produits sont issus de placements sur des comptes à terme, mais également à la vente de valeurs mobilières de placement.
Produits exceptionnels	Produits qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de l'association, qui n'entre pas dans les rubriques ci-dessus et qui n'est pas prévue au budget	Il s'agit essentiellement de produits issus de cession d'immobilisations financières, mais aussi des produits sur exercices antérieurs qui n'avaient pu être comptabilisés.
Reprises de provisions (produits financiers)	Il s'agit de la dotation aux provisions (ou dotation pour dépréciation) réalisée l'année précédente correspondant aux moins-values latentes sur les placements financiers.	
Reprises de ressources affectées aux missions sociales et non utilisées (reprise sur fonds dédiés)	Part des fonds dédiés antérieurs utilisés au cours de l'exercice.	

Emplois

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
Missions sociales	<p>Il s'agit des charges directes ou spécifiques engagées pour chacune des missions sociales de l'organisme. Ces charges spécifiques résultent, soit d'une imputation directe, soit d'une répartition (par exemple une comptabilité du temps consacré à chaque activité, pour la répartition des charges de personnel ou de surfaces pour les locaux). Elle comprend tout ce qui est engagé spécialement pour cette action : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation.</p> <p>Définition des missions sociales pour Asmae (extraits des statuts)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● S'impliquer dans le combat en faveur de la justice économique, culturelle et sociale et contribuer à transformer l'Homme dans sa relation avec l'autre. ● Accroître les capacités d'une communauté et de ses membres à maîtriser leur vie, leur environnement social, culturel et économique en vue de l'autonomie et pour une meilleure intégration. ● Une réflexion devra s'engager en fonction du projet associatif afin d'éventuellement présenter l'an prochain les emplois en fonction de la nouvelle formulation des quatre missions d'Asmae. 	

Projets à l'étranger (Subventions accordées ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements ; autres achats et charges externes)

La rubrique est ventilée en 3 postes :

- Actions réalisées directement à l'étranger
- Versements à d'autres organismes partenaires
- Appui aux projets soutenus à l'étranger

La sous-rubrique **actions réalisées directement à l'étranger** correspond à la totalité des dépenses effectuées aux missions à l'international à l'exception des subventions versées aux associations partenaires comptabilisées dans la rubrique suivante.

La sous-rubrique appui aux projets comprend les salaires et cotisations sociales des personnes basées au siège dont l'activité est dédiée - totalement ou partiellement - à cette mission.

Projets contre l'exclusion sociale en France (Subventions accordées ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements ; autres achats et charges externes)

La rubrique est ventilée en 4 postes :

- Centre d'accueil mère-enfant de Bobigny et crèche
- Divers-Cité
- Les Petits Pas
- Appui aux projets France

<p>Sensibilisation du public (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)</p>		<p>Bien que cette activité ne soit pas explicitement citée comme mission sociale dans nos statuts, elle en fait partie de facto et est désormais affichée comme telle en mission n°3 « défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole (plaidoyer) » du projet associatif validé en 2013. Il a été décidé d'intégrer depuis 2005 ces frais dans nos missions sociales.</p> <p>Dans cette rubrique sont comptabilisés : 25% du salaire du Directeur de la mobilisation de la Collecte et des Ressources, 40% du salaire chargé de la Directrice générale, 20% du salaire de la chargée de mobilisation, 30% des salaires de l'équipe du pôle communication.</p> <p>Les autres frais et charges externes sont ventilés au prorata de la part dédiée à la mission sociale des salaires chargés des personnes du pôle concerné.</p>
<p>Frais d'appel et de traitement des dons (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)</p>	<p>Frais de publicité, liés aux fichiers, imprimés, affranchissements, honoraires, frais administratifs liés aux règlements (reçus fiscaux), etc.</p>	<p>Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 70% de la Responsable collecte, des relations donateurs et du parrainage et des stagiaires qui travaillent avec elle ; 25% du salaire du directeur de la communication, de la mobilisation et des ressources financières.</p> <p>Les autres frais et charges externes de chaque pôle sont ventilés au prorata de la part dédiée à la mission sociale des salaires chargés des personnes du pôle concerné.</p> <p>Le traitement des dons est pour le reste réalisé par des bénévoles.</p>
<p>Frais d'appel et de traitement des legs (Autres achats et charges externes)</p>		<p>Le traitement des legs est réalisé par la directrice sur 20% de son temps de travail.</p>
<p>Frais relatif aux autres frais d'appel à la générosité du public (Autres achats et charges externes)</p>	<p>Il s'agit des frais annexes engagés pour réaliser des activités en lien avec la gestion de notre politique de parrainage</p>	<p>Frais en lien avec la gestion de notre politique de parrainage</p>
<p>Frais de recherche des autres fonds privés (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)</p>		<p>Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 50% de la rémunération de la Responsable des partenariats privés, 50% de la rémunération de la Chargée des partenariats privés, 5% du Directeur administratif et financier, 25% du Directeur de la mobilisation de la Collecte et des Ressources, L'ensemble des frais annexes mentionné plus haut et ventilé en équivalent temps plein y sont aussi affectés.</p>
<p>Frais de recherche des subventions et autres concours publics (salaires et traitement ; charges sociales)</p>		<p>Ont été comptabilisés dans cette rubrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% de la chargée des partenariats publiques • 17% de la directrice des programmes • 6 à 10% des responsables de zones (en fonction des personnes) • 30% du chargé des financements institutionnels • 10% du Directeur administratif et financier

		<ul style="list-style-type: none"> 20% du temps de la directrice de l'établissement de Bobigny <p>L'ensemble des frais annexes mentionné plus haut et ventilé en équivalent temps plein y sont aussi affectés.</p>
Frais d'information et de communication (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)		Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 65 à 70 % des salaires et cotisations sociales des salariés du pôle communication, 25% du directeur ressources et communication. Les autres frais et charges externes sont ventilés au prorata de la part dédiée à la mission sociale des salaires chargés des personnes du pôle concerné.
Frais de gestion (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales)	Frais de structure (les frais de locaux et toutes les charges s'y rapportant) ; frais de siège ; le personnel administratif et comptable ; les frais ne pouvant être affectés à une activité ou à une opération.	<p>Sont comptabilisés les salaires, charges et autres frais généraux non ventilés sur les rubriques précédentes : notamment,</p> <ul style="list-style-type: none"> les salaires et cotisations de 20% de la Directrice générale, 15 à 30 % des salariés du pôle financier ; 20% du DRH et 10 % du salaire de la Chargée de Ressources humaines internationales 80 à 90% des Chargées de Ressources humaines France 70% de la secrétaire de l'établissement de Bobigny
Dotation aux amortissements (idem)	Amortissement concernant l'administration de l'organisme	
Autres frais financiers (charges financières ; impôts sur produit de placement)	Les frais financiers résultant de l'activité générale de l'organisme (notamment trésorerie)	Sont mentionnés dans cette rubrique, les pertes de change.
Frais des autres activités (achats livres et divers var. de stocks)	Frais liés aux activités ne relevant pas de la mission sociale.	
Ressources affectées aux missions sociales et non utilisées (engagements à réaliser sur fonds dédiés)	Cette rubrique enregistre à la fin d'un exercice les dons et legs affectés à des missions précises quand cette obligation n'a pas pu être réalisée dans l'année.	
Dotation aux provisions		
Dotation pour dépréciation (idem)	Au sens comptable : prise en compte de la dépréciation des valeurs mobilières	

Évolutions méthodologiques par rapport à 2017

La répartition des frais de personnel s'est effectuée en fonction de la ventilation du temps de travail des salariés siège. Cette dernière a été revue suite à la structuration de l'association, aux vacances de postes, à l'arrivée de nouvelles recrues (et donc à une nouvelle répartition du travail) et au développement des recherches de fonds publics et privés.

Les frais et charges non spécifiques à un pôle, ont été ventilés au prorata des ETP.

Ratio

ASMAE présente un ratio qu'elle estime être un gage de transparence et de bon usage des fonds collectés. C'est également un outil de suivi dans le temps de l'activité. Le calcul consiste à diviser les dépenses affectées aux missions sociales sur le total des emplois inscrits au compte de résultat.

Le centre mère enfant de Bobigny correspond à des dépenses importantes comparées au reste du budget de l'association et est peu générateur de frais généraux. Hors Bobigny, le même ratio est donc suivi.

L'année 2018 a été marquée par de fort investissement liés à la campagne de communication sur les « 10 ans du décès de sœur Emmanuelle ». Le ratio est logiquement impacté.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
% affecté aux missions sociales	84,4%	85,8%	80,1%	87,7%	86,8%	84,6%	87,2%	85,3%	80,9%	81,4%	78,4%	78,5%	75%	75%	77,6%	68,6%
% hors Bobigny	84,4%	85,8%	80,1%	83,8%	81,2%	78,2%	81,7%	79,4%	73,4%	72,2%	68,8%	69,8%	65%	65%	69%	59%

Estimation des ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs et disponibles en fonds propres

Les ressources issues de la générosité du public sont consommées dans leur totalité dans le courant de l'exercice où les dons sont reçus. Les fonds propres de l'association ont été constitués en partie par des exercices excédentaires en ressources collectées auprès du public dans les années 80.

Suivi de l'utilisation des ressources collectées auprès du public

Nota : les ressources collectées auprès du public sont ventilées en dépenses au prorata des dépenses de l'association, hors Bobigny.

Dons en nature et valorisation

L'établissement de Bobigny n'a pas bénéficié de dons en nature en 2018.

Mise à disposition gratuite de biens et valorisation

Prestations gratuites et valorisation

Les prestations offertes en 2018 sont détaillées dans les comptes de l'association et s'élevaient à 1 100K€, il s'agit principalement d'encart et de bannières lors des campagnes de communication.

Effectifs bénévoles et valorisation

Les effectifs bénévoles et leur valorisation en 2018 sont détaillés dans les comptes de l'association.

Environ 51 bénévoles ont participé à des activités pour ASMAE en 2018 ; on estime à 6 937 heures environ le temps passé par ceux-ci. Ces activités en 2018 correspondent à une masse salariale estimée à 222K€.

La valorisation des prestations en nature (don d'espace publicitaire, prestations non facturées,...) se porte à 1.1M€.

Effectif salarié

Au siège, 42 personnes ont été salariées (tout mouvement confondu) en 2018 pour un équivalent temps plein de 31.1 ETP, incluant les effectifs présents sur les missions internationales.

A Bobigny, 42 personnes ont été salariées (tout mouvement confondu) en 2018 pour un équivalent temps plein de 32.62 ETP.

Montant global des 5 salaires et autres rémunérations les plus élevés

Les 5 salaires bruts les plus élevés de l'association se sont élevés à 280 095,41 € en 2018.

Montant de la rémunération totale des membres du CA

Aucune rémunération ou avantage en nature n'a été versée aux membres du CA.

Indication sur la valeur des immobilisations et des titres de placement

Le bilan des actifs de l'association présente les immobilisations, dont certaines rubriques sont explicitées ci-dessous :

Participation SCI ESI (170 000 €). Il s'agit d'une participation établie en 2003, augmentée en 2006 de 20 000 € et de 106 000€ en 2018 dans la Société Civile Immobilière qui a porté l'opération immobilière du Centre d'accueil mère-enfants de Bobigny.

Les placements et disponibilités d'Asmae s'élevaient à 5 327 664,81€ au 31/12/2018. Sur ce montant 4 339 600,04 € sont placés dans trois organismes bancaires sous forme de SICAV, FCP, actions et obligations.

RAPPORT SPECIAL

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN
Erwan NEXON
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASMAE – SŒUR EMMANUELLE
6 Rue Juliette Dodu
75010 PARIS

Claude PIAT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Saint Cloud, le 16 mai 2019


Le Commissaire aux comptes
SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES
Représentée par Stéphane MEJEAN

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474